

PLANETE AUTO ENCHERES

Opérateur de Ventes Volontaires déclaré au
Conseil des Ventes n° 2019 - 128

1. CONDITIONS GENERALES :

Planète Auto Enchères organise des ventes aux enchères de véhicules automobiles sur internet via le site le moniteurlive (www.moniteurlive.com).

Ces Vente dites « live » sont des ventes dématérialisées et dirigées par un commissaire-priseur, Maître Véronique Dubois, elles se déroulent sur le web durant une après-midi ou une matinée. Les enchères montent progressivement en s'incrémentant à chaque nouvelle enchère.

L'enchérisseur qui remporte le lot est celui dont l'enchère est la plus élevée.

Tout professionnel de l'automobile peut enchérir à condition de s'être préalablement inscrit sur le site internet avec SIRET, copie du Kbis de moins de 3 mois, N° de TVA intracom, copie de la pièce d'identité du représentant légal.

Afin de participer aux ventes en ligne, il doit créer ou se connecter à son compte sur le site. Suite à son inscription, un email de confirmation lui est envoyé afin d'activer son compte. Une fois le compte validé, il peut retourner à la vente en ligne en se connectant avec ses identifiants.

Les particuliers doivent, préalablement à la vente, adresser copie de leur carte d'identité.

Les véhicules sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment précis de leur adjudication avec leurs possibles défauts et/ou imperfections. Les véhicules ne sont visibles qu'à l'écran, aucune exposition physique n'est organisée.

Un bilan détaillé est fourni pour chaque véhicule. Aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée. Les descriptifs, photos et rapports d'inspection (Dekra, SGS, Macadam, contrôle technique par un centre agréé) des véhicules ayant permis aux acquéreurs d'étudier précisément les lots présentés.

Planètes Auto Enchères veille particulièrement à la qualité de ces données. Chaque véhicule est rigoureusement décrit et illustré par des photos. Les clients peuvent ainsi les examiner sur leur écran d'ordinateur et placer une enchère sur ceux qui retiennent leur attention.

La mise en ligne sur le site de Planète Auto Enchères des descriptions et des photographies des véhicules proposés à la vente est considérée comme une publicité répondant aux exigences.

2. DÉROULEMENT DE LA VENTE, VEHICULES PROPOSÉS À LA VENTE :

Les pas d'enchères sont de 50 €, 100 €, 200 € et 500 €.

L'identifiant et le mot de passe de l'utilisateur sur le site du Moniteur Live sont strictement personnels et l'utilisateur s'engage à en assurer la confidentialité et la non-divulgence à des tiers. Il est seul responsable à l'égard de Planète Auto Enchères de tous les actes effectués avec son compte et en tout état de cause, il est aussi le seul responsable des conséquences en cas de divulgation ou de négligence ayant entraîné la divulgation de son identifiant et mot de passe d'accès à son compte.

L'utilisateur reconnaît sans réserve la validité des systèmes d'adjudication et de dépôt d'ordre d'achats décrits infra et supra comme des moyens suffisamment sûrs et légitimes pour former des enchères et déposer des ordres d'achat en vente aux enchères publiques par rapport à ses attentes et besoins en la matière. En particulier, il accepte que l'exécution de l'enchère puisse être déléguée à un système informatique placé sous la responsabilité de l'opérateur de ventes dans le cadre d'une vente en ligne.

L'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée à la fin de la vente pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve.

Dans le cas où le prix de réserve n'aurait pas été atteint, aucune adjudication ne sera prononcée et l'objet sera retiré de la vente.

L'adjudication sera matérialisée par l'envoi d'un email à l'adjudicataire.

À tout moment, Planète Auto Enchères se réserve la possibilité de retirer tout ou partie des véhicules proposés à la vente et ce jusqu'à la clôture de la vente.

Planète Auto Enchères se réserve la possibilité de réunir ou de scinder les lots jusqu'au dernier moment de la vente.

L'ordre du catalogue sera suivi ; la vente est faite exclusivement au comptant.

VEHICULES PROPOSÉS À LA VENTE

La mise en ligne sur le site internet de Planète Auto Enchères des descriptions et des photographies des véhicules proposés à la vente est considérée comme une publicité répondant aux exigences légales de la vente aux enchères publiques.

Les objets proposés à la vente ne sont visibles qu'à l'écran, aucune

exposition physique n'étant prévue. Un bilan d'inspection complet est fourni pour chaque véhicule.

Les véhicules sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment précis de leur adjudication avec leurs possibles défauts et/ou imperfections.

L'absence d'indication d'une restauration, d'accidents, retouches ou de tout autre incident n'implique nullement que l'objet concerné soit exempt de défaut.

Les reproductions des lots en ligne sont aussi fidèles que possible. Une différence de coloris ou de ton est néanmoins possible.

En conséquence il ne sera admise aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

De même, les estimations mentionnées sont fournies à titre purement indicatif et ne sauraient être considérées comme constituant une quelconque garantie.

3. DUREE DE LA VENTE :

Le catalogue sera mis en ligne 5 à 6 jours avant et la vente aura lieu au jour dit et à l'heure précise indiquée sur les sites de Planète Auto Enchères et du Moniteur Live.

4. HONORAIRES :

Les honoraires de Planète Auto Enchères sont fixés à 10,83% (dix et quatre-vingt trois centième pour cent) HT soit 13 % (treize pour cent) TTC.

Pour toute adjudication inférieure à 2100 € TTC, les frais de vente sont de 300 TTC par véhicule.

A ces frais, ou au forfait de 300 € TTC, il faut également rajouter des frais de dossier d'un montant de 99 € TTC couvrant la mise à disposition du véhicule, les frais administratifs ainsi que les frais du rapport d'inspection.

5. PRESENTATION DU PAIEMENT :

Les clients devront payer par virement bancaire dans les 72 heures qui suivent la vente. Les véhicules ne seront délivrés qu'après paiement complet du prix augmenté des honoraires de Planète Auto Enchères 10,83% HT, (13% TTC), des frais de dossier (99 € TTC) et des différents frais (carte grise, assurance, contrôle technique si nécessaire...). Les règlements en espèces ne sont pas acceptés.

L'enchère émise via le site internet de Planète Auto Enchères engage l'enchérisseur. Si son offre emporte les enchères il devient le nouveau propriétaire. Le transfert de propriété est alors irrévocable.

Les ventes aux enchères publiques de biens mobiliers par voie électronique à distance sont explicitement exclues du champ du droit de rétractation par l'ordonnance 2001-741 du 23 août 2001 (art 121-17 du code de la consommation).

Dans le cas où deux enchérisseurs portent la même enchère, c'est la première enregistrée qui est retenue.

Planète Auto Enchères se réserve le droit de refuser toute enchère qui lui paraîtrait douteuse, quelle qu'en soit la cause. L'enchérisseur est censé agir pour son propre compte et engage sa propre responsabilité.

Le catalogue des véhicules est consultable avant la vente.

6. PARTICIPER AUX ENCHERES ONLINE :

Une caution de 1000 € sera demandée pour participer aux enchères. Dès que le participant place une enchère en ligne, il reçoit systématiquement un email confirmant celle-ci. Si un autre enchérisseur place une enchère supérieure, il sera également averti par email.

Le site permet aussi d'accéder à toutes ces informations en se connectant à son compte. Ainsi, le participant sera informé en temps réel et pourra savoir s'il reste le meilleur enchérisseur sur le véhicule en question.

7. EN CAS D'ENCHERE GAGNANTE :

L'adjudicataire reçoit un courrier électronique reprenant le descriptif du véhicule et son prix d'achat. Dans un deuxième temps il recevra le bordereau d'adjudication (la facture) du véhicule qui mentionne le total à régler.

Dès l'adjudication effectuée, les lots sont sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Il leur appartient de faire assurer leurs lots dès l'adjudication. Il est conseillé aux acquéreurs de procéder à l'enlèvement dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui sont à leur charge. Le magasinage n'engage pas la responsabilité du commissaire-priseur à quelque titre que ce soit.

L'adjudicataire doit accomplir impérativement les obligations légales relatives au bien acheté, notamment en matière d'immatriculation.

Parallèlement, les coordonnées de l'adjudicataire seront transmises au SIV par Planète Auto Enchères.

GARANTIES PROPOSEES : Différentes formules de garantie (moteur, boîte, pont etc...) sont proposées aux acquéreurs, il leur appartient de souscrire à l'offre qui leur semble la mieux adaptée.

8. **REMISE DE LA CARTE GRISE** :

Si l'ancienne carte grise n'est pas remise lors du retrait du véhicule, elle sera automatiquement adressée par courrier dans un délai de trois semaines (à l'adresse figurant sur la facture).

9. **TVA** :

Pour certains véhicules figure la mention "TVA" : OUI. La TVA au taux de 20% est incluse dans le prix de vente et une facture mentionnant la TVA sera établie. Cette mention est indiquée au catalogue.

Pour les autres véhicules, il ne sera délivré aucun document faisant ressortir la TVA.

Les personnes susceptibles d'acheter un véhicule pour l'exportation doivent prendre contact avec notre service commercial avant de porter des enchères :

1. pour être informé de leur possibilité ou non d'achat en exonération de TVA.
2. Pour se faire communiquer les pièces à fournir.

Pour tout véhicule acquis et destiné à être exporté, la somme de 35 € HT (42 € TTC) sera facturée en sus du prix indiqué et des frais de dossier.

10. EXPORTATION :

Seulement pour les véhicules bénéficiant d'une TVA récupérable.

Lorsque le véhicule vendu doit être exporté vers un pays hors UE, l'acheteur doit le signaler dès que le véhicule lui a été adjugé. L'acheteur doit impérativement être résident étranger non domicilié en France. L'acheteur doit régler son achat TVA incluse.

- Le véhicule doit quitter le territoire français dans un délai d'un mois suivant la date d'achat ; à défaut, le montant de la TVA ne pourra être restitué.
- Le montant de tva sera restitué à l'acheteur lorsque ce dernier aura fait parvenir à la société de vente
- L'exemplaire de l'EXA avec les coordonnées de la société de vente figurant dans la case Expéditeur/Exportateur et dans la case lieu et date : l'état de déclaration : ECS SORTIE.
- La copie du connaissement ou du billet passager accompagnant le véhicule
- Un extrait K-BIS de la société destinataire ou un passeport pour les particuliers.

Le montant de la TVA sera remboursé à l'acheteur.

Lorsque le véhicule vendu est destiné à aller dans un autre état membre de l'UE et que l'acheteur a un numéro d'identification TVA, pour pouvoir acheter hors taxe, il doit impérativement présenter les documents originaux suivants :

- Attestation fiscale avec le numéro de TVA intracommunautaire.
- Registre du commerce (K-BIS) ou équivalent Européen (avec mention du représentant légal).
- Copie du passeport du représentant légal.
- CMR tamponné par le transporteur et l'acheteur destinataire.

Si le CMR ne peut être fourni à l'enlèvement, l'acheteur devra consigner auprès de Planète Auto Enchères le montant équivalent à la TVA qui sera restitué dès réception d'un justificatif prouvant l'arrivée du véhicule dans le pays de destination (ex : copie de carte d'immatriculation du véhicule établi par le pays de destination).

La société de vente décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration par l'acheteur.

11. COMPTE DE TIERS :

Un compte de tiers est ouvert dans l'établissement bancaire de l'Opérateur de Ventes Volontaires auprès de la Société Marseillaise de Crédit, compte N° 30077 04903 193606000 50, les fonds détenus pour les vendeurs y seront intégralement versés.

12. DÉFAILLANCE DE L'ACQUÉREUR :

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le véhicule est remis à la vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant, sans préjudice des dommages et intérêts dus par ce dernier. Dans le cas où le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice des dommages et intérêts

dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, Planète Auto Enchères se réserve la possibilité de réclamer à l'adjudicataire défaillant le paiement de la différence entre le prix de l'adjudication initiale et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts d'organisation de cette nouvelle vente.